

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 JUILLET 2016

L'an deux mil seize le sept juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian FOUGERAT, Maire

## **Etai(ent) présent(s) :**

M. ANTIER Patrick, M. BERTEAUD Jean-Philippe, M.BERTHELOT Arnould, Mme BODET Sylvie, , Mme BROTIER Madeleine, M. FOUGERAT Christian, M.GIRAUDEAU Didier, Mme HAUTIN Monique, M.JARRY David, Mme ROUBY Annie, M.ROULLIN Jean-Paul, Mme TAILLEFER Anne, M.VACHON Bernard

**Procuration(s) :** Mme BRODU-BARBASTE Stéphanie pouvoir à M.JARRY David

**Etai(ent) absent(s) :** Mme GEMMO Colette

**Secrétaires de Séance** : Mme ROUBY Annie, Mme BROTIER Madeleine

Le compte rendu de la réunion du 23 mai 2016 a été adopté après modification :

M.VACHON s'est abstenu sur le compte rendu du 14 mars 2016 et non sur celui du 12 avril 2016.

## **DÉLIBÉRATIONS**

### **1. Approbation de la convention de travaux avec le Département pour l'aménagement de la RD 231 E 5 et autorisation de signature donnée au Maire :**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de convention soumis par le Département, relative à l'aménagement de RD 231 E 5 (carrefour des Pompiers).

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 25 800€ HT. La commune aura à sa charge 40% du montant réel, le reste étant financé par le Département.

Les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année 2016.

A l'issue des travaux un panneau « STOP » sera implanté rue des Grands Champs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'approuver les termes de ladite convention et autorise le Maire à la signer.

Vote :

Pour	14	
Contre		
Abstention		

### **2. Révision des loyers du 24 avenue de la République :**

Conformément aux baux de location, Monsieur le Maire propose que les loyers du 24 avenue de la République soient révisés selon l'indice INSEE, comme suit :

Location	Ancien loyer	Indice	Nouveau loyer	Indice	Variation	
					€	%
Auto-école	400,00 €	125,29	399,97 €	125,28	-0,03 €	-0,01
Modéf	150,00 €	125,29	149,99 €	125,28	-0,01 €	-0,01
Ostéo	350,00 €	125,29	349,97 €	125,28	-0,03 €	-0,01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer la révision telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessus.

Vote :

Pour	14	
Contre		
Abstention		

### **Comptes rendus des commissions**

#### **Animations – Fêtes et cérémonies (Mme ROUBY)**

Le Marché Artisanal et des Saveurs – 2016, a réuni une trentaine d'exposants qui ont apprécié le fait que cette manifestation se soit tenue à l'extérieur.

De nombreux bénévoles ont participé au montage et au démontage du matériel. Mme Rouby en profite pour les remercier vivement.

Les visiteurs, très nombreux, ont été enchantés des animations proposées et notamment par le spectacle de la compagnie « La Magie de l'Eau ».

#### **Ecoles (Mme BROTIER)**

Mme GIGAROFF, directrice de l'école primaire, et Mme JOINIE-MAURIN, enseignante en maternelle, quittent l'équipe enseignante. Elles seront remplacées respectivement par Mme PERDREAU et Mme LERICHE.

L'effectif pour la rentrée scolaire 2016/2017 se porte à 153 élèves.

#### **Cadre de vie (Mme BROTIER)**

Suite à l'inscription de la commune au concours « Villes et Villages Fleuris », le jury de l'association des Maires de France s'est déplacé le 24 juin. Le verdict sera rendu prochainement.

Mme BROTIER déplore le saccage des plantations de la Fontaine de la Fidélité et de l'église qui ont eu lieu ces derniers jours.

#### **Voirie/Bâtiments (M.ANTIER)**

La voirie « chez Bouyer » va être revue prochainement.

Les toilettes de la salle des fêtes vont être mises aux normes.

#### **Lotissement (M.GIRAUDEAU)**

La réception des travaux du lotissement « Les Plantes du Dessus » est prévue pour le 4 septembre 2016.

Il conviendra de dénommer la rue du lotissement lors d'une prochaine séance du Conseil.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **- Maison médicale :**

Monsieur le Maire présente, au Conseil Municipal, un projet de réalisation d'une maison médicale. La commune pourrait se porter acquéreur d'une partie des terrains appartenant à la SCI La Chapelle (M.GRENIER, pharmacien) afin de reprendre à son compte l'implantation d'une maison médicale initiée par celle-ci.

Si le projet est porté par la collectivité, celle-ci pourrait bénéficier d'un subventionnement maximum de 80%.

Dans l'autre partie des terrains de la SCI, M.GRENIER : projet de construction d'une pharmacie par ladite SCI.

Les médecins sont partie prenante dans ce projet.

Mme la Sous-Préfète doit apporter, prochainement, des informations complémentaires sur la mise en œuvre du projet et sur les modalités de dépôt du dossier et des demandes de financement.

Le Conseil Municipal approuve le principe du projet et mandate M.le Maire afin d'en étudier la faisabilité.

- Commune Nouvelle  
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en attente ce dossier. La commune de Saint Sulpice de Cognac étant située dans le département de la Charente. Mme la Sous-Préfète, contactée sur le sujet doit revenir vers lui afin de l'informer des possibilités de mise en œuvre d'un tel rapprochement.
- Rapport de Mme ROUBY (conseillère communautaire)  
Mme ROUBY informe qu'une augmentation de 1.8%, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016, de la redevance sur le ramassage et le retraitement des déchets ménagers a été votée en conseil Communautaire.  
Elle s'établit donc ainsi :

TARIF 2016 – Redevance classique  
Secteur rural

1 personne	141 €
2 personnes	182.50 €
3 personnes	222 €
4 personnes	242.50 €
5 personnes	253 €
6 personnes	268.50 €
Résidences secondaires, gîtes, logements étudiants	Forfait 128.50 €

- Collège Beauregard  
Le collège remercie la commune pour sa participation au déroulement de la course qu'il a organisé, le 20 mai 2016, au profit de l'association « Action contre la faim » et qui lui a permis de récolter la somme de 4 308.47 Euros. Cette somme va permettre de fournir des denrées alimentaires à de nombreux enfants souffrants de malnutrition ou de sous-nutrition.  
Le collège sollicitera à nouveau la commune dans 2 ans, pour l'organisation de cette manifestation.  
  
Monsieur le Maire informe que suite à une demande formulée par les professeurs d'EPS, des devis ont été demandés pour la réfection de la piste d'athlétisme.
- La Poste  
Monsieur le Maire informe que suite à une communication des services départementaux de La Poste, le bureau de poste de Burie sera fermé tous les lundis à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.
- Organisation de la journée du Pays Roman  
Pour l'organisation de la manifestation de cette année, la subvention, de 2 000 euros, sera versée à l'association porteuse du projet, « Les Cultur'Ailes ».
- Les travaux du boulevard Goulebenèze débuteront le 18 juillet 2016 pour s'achever fin décembre 2016.
- Les travaux de rénovation du « Crédit Agricole » sont terminés, le bâtiment provisoire, installé place des Platanes sera enlevé dans le courant de la semaine prochaine.

**La séance est levée à 19 heures 45.**